

HAINAUT  
OCCIDENTAL

« Lorsque votre mari s'en va, vous vous retrouvez seule avec vos peurs et vos questions. Seule et sans moyens » **Françoise**

**4** La Caravelle prendra ses quartiers à Mouscron, Comines, Leuze et Tournai jusqu'au 14 février.

La Caravelle des Droits des Femmes en Région picarde



# S'entourer pour ne pas s'effondrer

Face au divorce, les femmes se retrouvent souvent désemparées.

Pour s'en sortir, Françoise, a pu compter sur Vie Féminine.

• **Audrey RONLEZ**

Statistiquement, on estime que deux mariages sur trois se soldent par un divorce. Autant dire que le nombre de citoyens concernés est considérable. Parmi ceux-ci, la moitié de femmes. On pourrait croire qu'elles ont les mêmes droits que les hommes face au divorce. Théoriquement, c'est le cas, mais dans les faits, la réalité est différente. Pour ne prendre qu'un seul chiffre, on considère que 94 % des 25 000 dossiers ouverts au Service des Créances alimentaires (SECAL) pour pensions alimentaires impayées sont ouverts par des femmes. De plus, nombreuses sont celles qui ont travaillé à temps partiel pour élever leurs enfants. Une fois que leur mari quitte le foyer conjugal, il ne leur reste donc qu'une pension de misère. C'est le cas de Françoise. Il y a quatre ans, le mari de cette Mouscronnoise s'en est allé pour une autre... « A ce moment-là, on se retrouve seule. Vraiment seule car les enfants sont grands et ont leur vie. On est là, isolée, avec toutes nos questions.



Les passeuses de droits seront présentes tout au long du séjour de la Caravelle en Région picarde.

On se demande simplement ce que l'on va devenir. Que me reste-t-il pour vivre ? Vais-je pouvoir garder la maison ? »

Outre l'aspect financier des choses, la charge psychologique n'est pas facile à gérer. « Les amis ne veulent pas prendre parti pour l'un ou l'autre et s'éloignent. On en finit par ne plus avoir de vie sociale. »

Fort heureusement, pour Françoise, il y avait Vie Féminine... « Sans les femmes du groupe, je me serais effondrée en m'enfermant dans ma solitude. » Il faut dire que cela fait plus de 35 ans que Françoise connaît l'organisation. « J'ai commencé à venir via les consultations pour les nourrissons. Après, je suis revenue pour discuter et partager du temps. On parlait des difficultés avec les enfants. Aujourd'hui, les sujets ont

évolué, le groupe aussi, mais cela reste des moments importants, notamment pour échanger des informations. »

En effet, pour son divorce, Françoise avait pris un avocat. Elle espérait avoir toutes les réponses à ses questions, mais cela ne fut pas le cas. « C'est auprès des permanentes de chez Vie Féminine que j'ai appris qu'il y avait une nouvelle législation en matière de divorce et que la notion de faute avait disparu. Aujourd'hui, il y a en fait deux manières de divorcer : par consentement mutuel ou désunion irrémédiable. Il suffit donc de prouver que l'on est séparé depuis un an minimum et la procédure est enclenchée. C'est vrai que cela facilite les démarches car cela peut quasiment se faire de façon unilatérale (en tout cas avant le partage des biens), mais je ne sais pas si c'est

mieux, car les conséquences et les difficultés de la séparation sont toujours les mêmes. Les démarches sont longues et fastidieuses. Tous les mois, il faut prouver que l'on a droit à ça et ça... »

C'est d'ailleurs pour évaluer cette nouvelle législation qu'un atelier sur le divorce est programmé lors du passage de la Caravelle des Droits des Femmes (voir ci-dessous) à Mouscron. « Cet atelier sera porté par le groupe "Femmes nouvelles", créé spécifiquement pour discuter des problèmes liés à la séparation. Car, on oublie jamais cette épreuve, on essaie de vivre avec... Heureusement, on est portées par le groupe et on peut se reconstruire, se refaire un réseau d'amis différents, de gens à l'écoute, même s'ils n'ont pas vécu la même chose. » ■

## La Caravelle à Mouscron

La Caravelle des Droits des Femmes restera à Mouscron du 14 au 18/01.

**Mardi 14 janvier** : rendez-vous dès 9 h à l'Hôtel de Ville pour le lancement de la Caravelle. De 10 h à 12 h, atelier de réflexion : « Les femmes ont-elles le droit d'avoir des droits ? » \*

**Jedi 16 janvier** à la place du Nouveau-Monde : de 10 h à 12 h 30, atelier de confiance en soi « Face aux institutions, renforçons-nous. »\* et de 14 h à 16 h, rencontre avec le CPAS pour un atelier « Le droit à avoir un bon accueil dans les institutions. »\*

**Samedi 18 janvier**, à la place du Tuquet : de 10 h à 12 h permanence juridique « Faire face à la séparation ou au divorce »\* et atelier créatif\*. De 14 h à 16 h, au salon paroissial « Loi sur le divorce : les impacts sur mes droits. »\*

En permanence : un espace d'accueil pour discuter, se détendre, s'informer et poser sur n'importe quelle question.

\* : temps réservé aux femmes. Contact : 056 334 127 ou [picarde@viefeminine.be](mailto:picarde@viefeminine.be).

## INTERVIEW

• **Méri SILANES, responsable régionale Vie Féminine Région picarde**



Méri Silanes est prête à accueillir la Caravelle durant un mois en Région picarde.

## Pour informer et mobiliser les femmes autour de leurs droits

autour de leurs droits. La Caravelle arrive en Wallonie picarde le 14 janvier, et pour un mois.

**Concrètement, quel est le dispositif ?**

Dans chaque ville, une équipe de Vie Féminine composée des bénévoles locaux, d'un animateur régional et de la coordinatrice nationale s'installe sur les places, parkings et autres lieux publics avec une camionnette, deux tonnelles, des tables et chaises, et un parasol chauffant ! On s'installe près d'un local, mais on essaie de rester au maximum à l'extérieur pour être au contact avec la population.

**Que proposez-vous ?**

De tout ! De l'informatif bien sûr, mais aussi du festif ou du créatif : il n'y a pas que des conférences ! On fait appel à divers partenaires, professionnels et experts (des avo-

cats, par exemple). L'opération nous permet donc aussi de tisser des liens, qui peuvent être pérennisés, avec divers acteurs.

**Comment s'est préparée la venue en Wallonie Picarde ?**

Depuis un an, un groupe de travail a mené une enquête pour définir les sujets qui préoccupent dans les quatre villes concernées par la Caravelle dans notre région : Mouscron (14,16 et 18 janvier), Comines (20,22 et 23 janvier), Leuze (24, 25, 27 et 28 janvier) et Tournai (31 janvier, 8,10,12 et 14 février).

**Quels sont ces sujets ?**

À Mouscron, il sera notamment question des droits des femmes face à une séparation ou un divorce. À Comines, on proposera des ateliers autour de la santé, la

surcharge sur la vie des femmes faisant que c'est toujours la leur qui passe en dernier. À Leuze, on évoquera entre autres le droit au logement pour toutes.

Enfin, à Tournai, on parlera également de logement et des droits en tant que locataire, de places d'accueil pour les enfants, du rapport entre la crise et les droits des femmes.

**Ce n'est pas forcément évident d'obtenir l'attention des gens dans l'espace public. Quel accueil avez-vous reçu dans les villes déjà visitées ?**

Dans certaines, l'accueil a été excellent, dans d'autres, nous avons eu un peu moins de participantes. Mais dans tous les cas, les échanges ont été vraiment intéressants et nous ont permis de construire une parole très riche par rapport aux droits des femmes.

**Bon nombre d'activités sont mentionnées comme « temps réservé aux femmes ». Les hommes ne sont pas donc les bienvenus sous les tonnelles ?**

Dans notre réseau de personnes ressources et de relais dans les services et institutions, il y a des hommes ; on noue des alliances avec d'autres associations qui sont mixtes et on porte, avec les hommes, certaines revendications. Mais Vie Féminine est un mouvement des femmes et c'est avec les réalités de vie des femmes qu'on fait vivre et avancer la Caravelle ! Ainsi, beaucoup d'ateliers leur sont réservés exclusivement. Ce qui n'empêche pas certains hommes de venir nous voir, puisque nous sommes dans l'espace public, pour se renseigner, nous soutenir ou dire leur désaccord. ■

A.D.